

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Festivités de la Saint André : annulation de la foire, maintien de la fête foraine

Compte-tenu des mesures sanitaires nationales en vigueur, la Ville d'Annecy a fait le choix d'annuler la traditionnelle foire de la Saint André.

Chaque premier mardi de décembre, près de 5,5 km de stands de commerçants jalonnent les rues du centre-ville.

« Cet événement attire sur une journée près de 80 000 visiteurs qui parcourent parfois plusieurs centaines de kilomètres. Cette affluence, l'étendue du périmètre et la proximité entre les visiteurs, ne sont pas compatibles avec les règles sanitaires en vigueur et rendent difficile l'application des gestes barrières », explique Frédérique Lardet, Maire-adjointe en charge de l'économie locale et du commerce de proximité.

« Mais les festivités de la Saint André, c'est aussi une fête foraine, que nous avons décidé de maintenir ».

Elle s'installera sur la place des Romains pour deux semaines, du 21 novembre au 6 décembre 2020 et devrait permettre aux Annéciens de profiter des manèges, jeux, attractions...

Organisée dans le strict respect des gestes barrières, la fête sera implantée de manière à permettre un comptage des visiteurs. Une jauge maximale sera définie et pourra évoluer selon le protocole sanitaire, dispositif qui ne peut être appliqué lors de la foire Saint André.